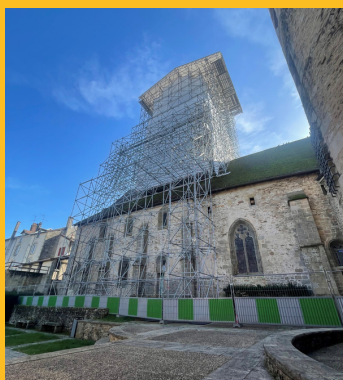


BOURGANEUF INFO

Le magazine d'information de votre ville



Travaux P6



BGF en images P8



Patrimoine P11



LE MOT DU MAIRE MARS 2024

Ce début d'année est malheureusement marqué par nombre de tentatives d'intrusions dans divers locaux de la commune, en particulier nos écoles. Des tablettes, un ordinateur ont ainsi été dérobés à l'école maternelle, mais ce n'est pas tout ! Des individus ont pénétré dans l'église Saint Jean-Baptiste en travaux, ont volé un ordinateur et cassé un vitrail. Des « acrobates » sont montés dans l'échafaudage pour détériorer le coq qu'ils n'ont pu faire disparaître, les livres « s'échappent » des boîtes à livres sans jamais revenir, la liste est malheureusement trop longue... La commune porte plainte à chaque fois, la gendarmerie enquête et les auteurs finiront par être identifiés et condamnés.

Comme en 2023, l'élaboration du budget est difficile et relève d'un exercice d'équilibriste. La hausse des prix se poursuit, l'énergie en particulier. Elle affecte bien sûr les finances municipales, rendant les dégradations et vols insupportables. Nous avons tenu deux réunions publiques les 17 et 24 février derniers. Nous avons ainsi présenté notre organisation pour assurer et assumer le mandat que vous nous avez confié mais aussi les actions que nous avons menées et la manière dont nous espérons poursuivre notre action jusqu'en 2026. Les débats furent riches et intéressants, merci aux participants dont nous ne pouvons que regretter le faible nombre.

Ce mois de mars est traditionnellement la période où nos associations tiennent leur assemblée générale. Nous essayons de maintenir l'effort budgétaire envers le tissu associatif et de renouveler le soutien financier en direction de nos écoles.

Régis RIGAUD

Pour toute l'équipe municipale

p3 Édito du maire

p4 Vie municipale

p5 Vie citoyenne
Ventes & Urbanisme

p6 Vie des services
Environnement / Travaux

p7 Action sociale
Bibliothèque

p8 Bourganeuf en images

p10 Archives,
Culture & patrimoine

p11 Vie associative

p12 Enfance / Jeunesse

p12 Vie pratique

Directeur de publication

Régis RIGAUD

Secrétariat de rédaction

Régis RIGAUD

Sandrine FOURGNAUD

Lucie NARAT

Mise en page

Lucie NARAT

Crédits photos

Lucie NARAT

Sandrine FOURGNAUD

Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT

Marina LEGROS

Isabelle COUTABLE

Lucie DE ROYER-DUPRÉ

Blandine BETOULLE

Murielle MARTIN

Impression

GDS Imprimeurs

Tirage

1500 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé

Distribution

La Poste

ISSN 2430-5359

L'essentiel du conseil du 22 décembre 2023



1 - Population

Recensement 2024 : désignation d'un coordonnateur communal - Recrutement de vacataires

La commune doit procéder au recensement de la population tous les 6 ans. 2024 est donc une année de recensement et pour cela, le conseil municipal a désigné un agent communal comme coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Celui-ci assure la coordination des 6 agents recenseurs. Quatre de ces agents sont recrutés sous contrat de vacataire avec une rémunération au taux horaire de 11.52 €.

2 - Opérations et travaux

Autorisation pour la signature d'un avenant à la Délégation de Service Public de la chaufferie municipale

Après réception de l'avis favorable des services de l'État sur l'aspect juridique de l'avenant proposé, la société ayant trouvé l'équilibre financier pour la réalisation du programme global des travaux (extension et doublement du réseau existant, restauration du silo et de la chaufferie), le conseil municipal, à l'unanimité, a validé l'avenant n°5 au contrat de concession pour la production, le transport et la distribution d'énergie calorifique sur le réseau de chaleur urbain de la ville de Bourganeuf. La signature de cet avenant interviendra au terme du délai de recours légal soit courant mars 2024.

L'extension du réseau permettra le raccordement de l'ensemble des bâtiments communaux (le centre Alain Gouzes, l'école maternelle Camille Riffaterre, l'école primaire Martin Nadaud, la mairie, l'ex-maison de la formation située rue du Billadour) mais également celui de logements CREUSALIS, d'une résidence locative privée. Ce projet intègre le futur raccordement de l'établissement APAJH dans les prochaines années.

Le réseau devrait être opérationnel pour la saison de chauffe 2025-2026; des désagréments routiers sont donc à prévoir sur une période de 18 mois, fin 2024-début 2025.

Dispositif Petites Villes de Demain (PVD) et validation de la convention-cadre

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, dans le cadre du programme PVD, la mise en place d'une Opération de Revitalisation de Territoire et a autorisé le maire à signer la convention nécessaire et à solliciter tous les financeurs ou partenaires pour réaliser le programme défini dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement communal.

3 - Budgets et finances

Décision modificative n°3 au budget primitif 2023 du budget général

Cette modification, validée à l'unanimité, porte sur des ajustements de crédits, incluant notamment en section de fonctionnement une hausse du coût du chauffage urbain. La décision modificative s'équilibre à hauteur de 73 400 €.

Décision modificative n°1 du budget primitif 2023 du budget annexe dédié à la production d'électricité et aux énergies renouvelables

Les élus ont validé l'inscription des frais de sondage relatifs à la réalisation de l'ombrière située sur le parking du Pôle des Énergies au patrimoine de la commune pour un montant de 2 296 €.

Autorisation de souscription d'un emprunt pour le budget général 2024

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, la réalisation d'un emprunt de 500 000 € à taux fixe pour une durée de 20 ans auprès de l'Agence France Locale, emprunt dédié aux investissements des années 2024 et 2025. Celui-ci sera inscrit au budget primitif du budget général 2024. Il s'inscrit toujours dans la courbe de désendettement de la commune en étant limité à 250 000 € par an.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Deux réunions publiques se sont tenues les samedis 17 et 24 février 2024. Régis RIGAUD a d'abord évoqué le contexte dans lequel son équipe s'est formée en 2020 puis les élus ont présenté les principaux dossiers de la municipalité entre 2020 et 2023 (finances, affaires scolaires, vie associative, travaux, urbanisme, culture et affaires sociales). Les citoyens ont eu l'opportunité de s'exprimer et de partager leur ressenti à propos des décisions qui ont été prises.



RAPPEL ZONE BLEUE ET ZONE DE RENCONTRE

ZONE BLEUE

Cette zone est instaurée à Bourganeuf depuis 2007. Les emplacements concernés sont signalés par le biais d'un marquage bleu au sol et de panneaux de signalisation. Il s'agit d'un stationnement gratuit limité à 1h30. Chaque automobiliste doit donc, avant de quitter son véhicule, apposer contre le pare-brise un disque de stationnement réglé sur son heure d'arrivée. Les forces de l'ordre ont la charge du contrôle et peuvent sanctionner les manquements à la règle.



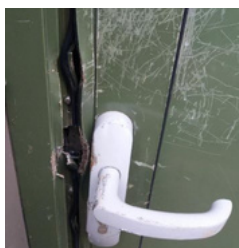
ZONE DE RENCONTRE

Le piéton est prioritaire sur tous les autres modes de déplacement. Il peut circuler sur les trottoirs, sur la chaussée et ainsi traverser les voies et les utiliser sans contrainte de cheminement particulier.



Le cycliste respecte la priorité des piétons et leur cède le passage. Il ne dépasse pas 20 km/h et il peut remonter une rue en contre-sens dès lors que la signalisation l'autorise. Il est autorisé à stationner uniquement sur les emplacements aménagés. L'automobiliste ne doit pas dépasser 20 km/h. Il est autorisé à stationner uniquement sur les emplacements aménagés. Le stationnement est interdit sur le parvis de l'église.

INCIVILITÉS



Les incivilités se multiplient, en voici quelques unes dernièrement déplorées par la mairie.

Ventes

MAISON MORLAT

Mise en vente de la maison dite "MORLAT"

Bâtiment datant de 1850 en pierres avec toiture en ardoises en bon état. Cette ancienne caserne de secours donne sur une place piétonnisée à proximité de la tour Zizim, monument du 15ème siècle. Il est composé d'un rez-de-chaussée avec 2 garages de 20 m² chacun sur sol béton, 1 garage de 35 m² sur sol bois donnant au jardin et accès à l'étage. Un étage avec 4 pièces soit 95 m² et accès au grenier d'une surface identique. La mise à prix est de 20 000 €.



**Visites possibles en
téléphonant au 05 55 64 07 61
Les offres sont à adresser par
écrit à la mairie**

TRIBUNAL

Mise en vente du tribunal

Cet édifice, de style néoclassique, constitué d'un fronton sculpté et de colonnes, date des années 1850. Situé en zone classée, zone urbaine du centre ancien (UA), il est construit sur 2 étages composés d'une succession de salles, de bureaux, de sanitaires, avec la salle des audiences. En sous-sol de nombreuses caves et réserves. Le bien est cédé dans son état d'origine par la commune. La mise à prix est de 30 000 €, frais de notaire à la charge de l'acquéreur.



Urbanisme

Y'A P.L.U. K'À !

La quatrième édition du **Y'A P.L.U. K'À** paraîtra dans le courant du printemps. Pour rappel, ce livret a pour but de vous sensibiliser et de vous informer sur les différentes démarches à effectuer en ce qui concerne l'urbanisme à Bourganeuf.

FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest organise une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. À ce titre, un registre est disponible à l'accueil de la mairie de Bourganeuf aux heures d'ouverture pour recueillir vos observations.

SERVICES MUNICIPAUX

Bienvenue à Maryline MARTIN, assistante de gestion des Ressources Humaines. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette fonction.

Joël MONTENON prend ses fonctions au service technique et au pôle ménage. Ses missions : référent du pôle bâti avec une spécialité en électricité et en éclairage public, suppléant de la responsable du service technique et responsable du pôle entretien avec gestion de l'équipe, des plannings et des stocks. Bienvenue à lui au sein des équipes.



Environnement et Travaux

MAISON DES ASSOCIATIONS - CENTRE ALAIN GOUZES : CAVL AGORA et bibliothèque municipale



Les travaux de mise en accessibilité ont enfin débuté le 26 février 2024. Un ascenseur sera mis en place afin de permettre l'accès au 1er étage pour se rendre à la bibliothèque ou à la salle d'activité et au rez-de-chaussée où se situe le local des jeunes. Les sanitaires seront également adaptés. Cette première phase de travaux inclut des aménagements extérieurs et notamment un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite, situé entre la maison des associations et la maison de santé pluridisciplinaire. Cet espace bénéficiera ainsi aux visiteurs des deux structures.

La municipalité remercie l'ensemble des personnels, des professionnels, patients et utilisateurs de ces infrastructures pour leur compréhension au regard des désagréments occasionnés pendant cette phase de travaux. Avec cette opération, la municipalité finalise l'accessibilité de ses établissements recevant du public et se conforme à la réglementation.

ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

1ère phase de travaux

Cette opération, dont l'échafaudage démontre l'importance des travaux, est d'envergure pour la municipalité au regard de l'enveloppe financière à y affecter. L'année 2024 permettra la réalisation d'une partie de cette 1ère phase dédiée à la restauration du clocher. Malgré un accompagnement financier de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine, le reste à charge pour la commune s'élève à 450 000 €. Aussi, des demandes de soutiens complémentaires privés ont été déposées et un appel aux dons devrait prochainement être diffusé.



SIGNALISATION ET CIRCULATION



Au regard des nombreuses infractions au code de la route, et plus particulièrement les excès de vitesse, la rue Jean Jaurès se verra aménagée par du marquage au sol (passages piétons, bande axiale) et l'installation d'un feu récompense. Ce feu passera au rouge à l'approche d'un véhicule circulant au-delà de la vitesse autorisée, l'obligeant à s'arrêter.

La commission en charge des travaux et de la circulation réfléchit au passage de certains quartiers de Bourgneuf à 30km/h.

Les riverains et visiteurs sont appelés à respecter la zone bleue du centre-ville.

Pour rappel, un véhicule ne peut pas rester stationné au même endroit, sans bouger, plus de 7 jours. Les voitures hors d'usage ne doivent pas être entreposées sur le domaine public sous peine de mise en fourrière ou de destruction à la charge des propriétaires. La gendarmerie s'est engagée à intervenir régulièrement et procédera à la verbalisation des infractions.

COLIS DES AINÉS

Comme tous les ans, une distribution de colis de Noël a été organisée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il est destiné aux personnes de plus de 65 ans domiciliées dans la commune et à celles résidant en EHPAD. En 2023, ce ne sont pas moins de 65 habitants qui ont pu en profiter. En plus de faire plaisir aux papilles, cette action permet de créer un lien social entre les élus et la population bourganaude. En effet, ce sont les élus municipaux qui se sont répartis des secteurs et qui se sont chargés de distribuer ces colis à nos aînés, directement à leur domicile.



LIEU D'ACCUEIL RELAIS



Le lieu d'accueil de la mairie pour les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales vous accueille lors de permanences le **lundi de 14h à 16h et le mercredi de 10h à 12h30 (où sur rendez-vous selon les besoins).**

APPEL DE CONVIVIALITÉ

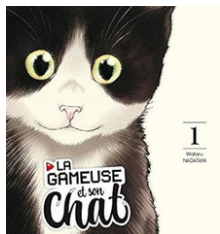
Rappel : les personnes de plus de 70 ans qui souhaitent bénéficier de l'appel de convivialité sont invitées à se faire connaître en mairie. Si vous souhaitez que l'un de vos proches en bénéficie ou que vous connaissez des personnes âgées isolées, nous vous remercions de nous l'indiquer. Ces appels permettent de prendre des nouvelles, de vous informer sur les conditions météo et/ou d'urgences, de garder le contact et brisent l'isolement.

Bibliothèque

LE COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Et parce que le beau temps se fait un peu attendre, pour patienter, voici quelques livres que nous avons sélectionné pour vous...

Adultes : Merci, Grazie, Thank you de Julien Sandrel : il n'est jamais trop tard pour dire merci. Gina, charmante vieille dame d'origine italienne qui mène une vie modeste à Paris a un péché mignon que tout le monde ignore : elle va chaque mois jouer aux machines à sous. Et voilà qu'un jour, elle gagne. Aussitôt, Gina prend une folle décision : cet argent, elle va le partager avec chacune des personnes qui ont joué un rôle dans sa vie et qu'elle n'a jamais pu remercier. Alors sans rien révéler de ses intentions, Gina s'envole sur les traces de son passé.



Adolescents : La gameuse et son chat (8 tomes) de Wataru Nadatari : Kozakura, 29 ans, célibataire et fière de l'être. Son but dans la vie : consacrer la moindre minute de son temps libre aux jeux vidéo. Mais voilà qu'un nouveau joueur fait son apparition dans sa vie : un petit chat, tout ce qu'il y a de plus réel, qui va bien l'occuper entre deux parties ... car cohabiter avec un félin plein de vie, ce n'est pas pour les petits joueurs et la gameuse va le découvrir à ses dépens !

Tout petits : Petits mondes d' Agnès Domergue : un album plein de surprises à découvrir, mêlant poésie et belles images dans un univers plein de douceur. Ce livre a d'ailleurs été élu par les lecteurs des bibliothèques du réseau départemental de la Bibliothèque Départementale de la Creuse et sera offert aux bébés creusois nés en 2024.



COQUELICONTES

Le festival Coquelicontes aura lieu le mercredi 29 mai 2024 à 11h au Pôle des Énergies. Spectacle "Contes de Provence" avec Philippe IMBERT . Gratuit. Tout public. Renseignements et réservations au 05 55 64 09 85 ou par mail à l'adresse bibliotheque@bourganeuf.fr





CARNAVAL 2024

EXPOSITION JOSEPH ROBERT

Du 9 janvier au 18 janvier 2024, les bourganiauds et les badauds ont pu admirer l'exposition de peintures de Monsieur Joseph ROBERT, installée dans la salle Marcel DEPREZ pendant deux semaines. Son travail a séduit, tant par la forme que par le fond. Monsieur ROBERT a en effet admirablement retracé l'histoire touchante de sa vie au travers de ses peintures aussi diverses que variées.



NUIT DE LA LECTURE

UN VOYAGE IMAGINAIRE EN TRAIN À CORPS ET À CRIS

Le groupe « Partage de lecture(s) » et la bibliothèque municipale de Bourganeuf ont à nouveau donné rendez-vous au public le samedi 20 janvier 2024. Au programme, un voyage imaginaire au départ de la gare de Bourganeuf, conduit par Christophe HUAULMÉ, Chef de gare d'un jour, en compagnie des lectrices de Partage de lecture(s). L'auditoire a pu sillonner un parcours de l'est à l'ouest et du nord au sud, jalonné de textes et d'écrits d'auteurs classiques et contemporains. L'assistance a pu découvrir des lieux qui avaient la particularité de porter le nom « corps ». Les textes, quant à eux, abordaient le corps sous différents angles, de la douleur au plaisir, en passant par l'activité sportive. Une trentaine de personnes ont répondu à l'appel. Des devinettes ont ponctué les textes et de nombreuses bonnes réponses ont été données. Des chèques-lire offerts par le Centre National du Livre ont été distribués lors d'un tirage au sort. Un chocolat chaud a clôturé ce début de soirée bien sympathique.





GOÛTER DES AINÉS

Dans la continuité du colis des aînés, un goûter des aînés a été organisé le 20 janvier dernier. Ce sont 118 personnes qui ont été reçues pour partager un moment convivial dans la bonne humeur. Les invités ont pu profiter d'un spectacle de danse orientale, présenté par la troupe Creusoise "1001 rythmes".

EXPOSITION GUERRE D'ALGÉRIE

Une exposition sur la guerre d'Algérie intitulée " La guerre d'Algérie : histoire commune, mémoires partagées ? " a été installée du 06 au 29 février 2024 dans la salle Marcel DEPREZ. Antoine CARENJOT, historien, a également animé une conférence portant sur les "enseignements tactiques" de cette guerre le jeudi 15 février. Une quinzaine de personnes est venue y assister et a ainsi pu échanger sur le sujet.



JOURNÉE DE LA FEMME

Le vendredi 8 mars, une vingtaine de personnes s'est retrouvée autour d'un café discut' à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme. Cet évènement, à l'initiative de l'élue à la culture Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT, était coanimé par la bibliothèque municipale, le CAVL AGORA et l'association Partage de lecture(s). Après avoir lu des extraits d'oeuvres ayant pour thème le corps de la femme, un débat s'est engagé, avec une pluralité de points de vue. Un goûter a clos cet après-midi.

AGORA

Les internes du collège, dans le cadre du partenariat avec AGORA, ont pu découvrir les danses de salon lors d'un atelier avec l'association Lim'Stars danse. Cet atelier, qui s'est déroulé dans une ambiance décontractée et joyeuse, a permis aux jeunes d'expérimenter la danse comme une pratique physique intense tout en se découvrant autrement.



ARCHIVES

Le travail en collaboration avec les Archives Départementales de la Creuse se poursuit : élimination, versement et récolement.



HORAIRES DU PÔLE DES ÉNERGIES



- **Mai et septembre** : du samedi au mercredi de 14h à 16h30
- **Juin** : du samedi au mercredi de 14h30 à 18h
- **Juillet et août** : tous les jours de 14h30 à 18h

VISITES GUIDÉES



Durant les mois de juillet et août 2024, une visite guidée du Pôle sera proposée chaque jour à 16h30 (exceptés les jeudis et vendredis). La porte du Pôle restera fermée pendant ce temps. Une pancarte invitera les visiteurs à patienter jusqu'au retour de la médiatrice.



MICRO-FOLIE

PROGRAMMATION 2024

MARS 2024	
Lundi 18	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-15h Collection Québec
AVRIL 2024	
Lundi 8	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-15h Collection Union Européenne
Mardi 9	DIFFUSION EXCEPTIONNELLE 19h30-21h30 Le Songe d'une nuit d'été (Ballet) de George Balanchine d'après William Shakespeare
Lundi 29	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-15h Collection Paris
MAI 2024	
Lundi 6	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-14h Collection Corse
Lundi 20	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-14h Collection Centre-Val-de-Loire
JUIN 2024	
Lundi 3	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-14h Collection Auvergne-Rhône-Alpes
Lundi 17	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-14h Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique

INFOS PRATIQUES

La Micro-Folie se situe au sein du Pôle des Énergies au
19 Route de la Cascade 23400 BOURGANEUF

contact@poledesenergies.fr

05.55.64.07.61 (Mairie) - 05.55.64.39.29 (Pôle)



la Villette

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



MICRO-FOLIE

BOURGANEUF

BOURGANEUF SOMBRE

À la demande de plusieurs habitants de Bourganeuf, Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT a recensé et rédigé des « affaires sombres » à Bourganeuf. Les deux qui suivent sont assez anciennes mais sont encore dans la mémoire des Bourganiauds.

Être quincaillier à Bourganeuf : difficile dans les années 60-70

Quincailler à Bourganeuf : deux affaires d'Assises qui ont défrayé la chronique pour les habitants de la commune. L'une est un meurtre crapuleux, l'autre un meurtre passionnel.

La première commence le 1 février 1961, elle concerne la quincaillerie-vente électroménager, rue du Puy, tenue par Maurice LEFÈVRE et son épouse.

Maurice LEFÈVRE est âgé de trente ans, originaire de Paris. Il est installé depuis dix-huit mois à Bourganeuf.

M. LEFÈVRE disparaît le mardi 31 janvier suite à l'achat d'électroménager par un mystérieux client dont un signalement est fait. Ce client achète entre autres un réfrigérateur, une cuisinière mixte...pour une somme de 300 000 F. Il demande à payer comptant à la livraison. Tout est chargé dans la camionnette de M. LEFÈVRE, qui ne revient pas à son domicile. Durant plusieurs jours les recherches sont vaines.

Pourtant, sa camionnette est retrouvée, le lendemain, près de la gendarmerie de Royère. Elle est vide et tachée de sang. Le conducteur correspond au signalement du mystérieux client. C'est Jean BORNET, 27 ans, marié et père d'un enfant de 11 mois. Il habite au hameau de Gibouleaux, commune de Saint-Yrieix-la-Montagne avec sa famille.

C'est une piste très intéressante pour les enquêteurs d'autant qu'une large flaque de sang est trouvée sur le bord de la route à 2 km de Royère.

Le vendredi matin, les policiers lui rendent visite. De multiples objets volés sont découverts dans une grange voisine dont ceux achetés à M. LEFÈVRE.

« Cuisiné », il avoue tout, les vols, le meurtre, d'autant qu'il porte sur lui l'alliance du défunt et qu'il a noté sur une feuille pliée, la préparation minutieuse de son forfait. Il les conduit dans un sous-bois près du village d'Arpeix, non loin de Royère.

Le corps de Maurice LEFÈVRE est retrouvé, enterré, recouvert de fougères, tué de 2 balles à l'arrière de la tête, les os du crâne brisés à coup de crosse.

Jean les conduit également dans la cache de l'arme du crime : un revolver à barillet de 9 mm.

Du sang est encore sur l'arme.

Les derniers mots de Jean : « Vraiment, pour la première fois que ça m'arrive, je n'ai pas de chance. »

Neuf ans plus tard, une deuxième affaire, encore plus médiatisée éclate dans la commune. (Claude CHABROL en tirera son film « les noces rouges »).

Cette deuxième affaire commence le 24 février 1970, elle concerne la quincaillerie-vente électroménager, rue Zizim, tenue par René BALAIRE et son épouse. René BALAIRE a quarante-quatre ans, c'est « un enfant du pays ».

L'histoire s'amorce avec un accident de voiture au cours duquel Mme Yvette BALAIRE est, présomptivement, éjectée. Son époux, René, meurt carbonisé dans l'incendie du véhicule. Il y a cependant des détails plus que troublants quant au déroulé du sinistre.

Le fils d'Yvette, Gérald, révolté par les rumeurs qui circulent en ville sur l'accident, écrit une lettre au procureur de la République. Le jeune homme demande de faire la lumière car les ragots insinuent un meurtre.

À l'autopsie de René, le 20 mars, deux balles de 6,35 mm sont trouvées dans le corps de son père adoptif.

Au cours de son interrogatoire, Yvette craque et dénonce son amant Bernard COUSTY. Il avoue le meurtre.

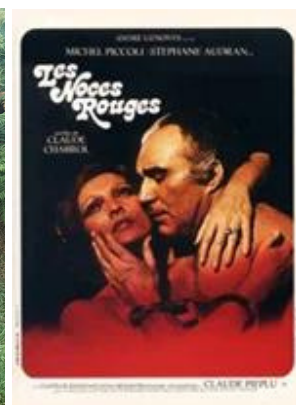
Le mari s'accommodait de la situation d'adultère, il copinait même avec M. COUSTY, il ne voulait pas divorcer. Il fallait donc le supprimer. La rumeur était bien fondée.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là, puisque Bernard avoue également spontanément le meurtre de son épouse, Ginette. Le 24 décembre, grippée et alitée, elle reçoit le secours d'un bouillon bien chaud au Dogmatil, prévu pour un long sommeil réparateur, suivi d'un étouffement à l'éther. Très long sommeil, effectivement, puisque Ginette ne s'en réveille pas.

Cinq jours de procès, Yvette est condamnée à 10 ans de réclusion criminelle, Bernard à la peine de mort. Cependant, suite à un incident de procédure, le condamné à mort se pourvoit en cassation. Il sauve sa tête mais est condamné à perpétuité.

Les derniers mots de Bernard : « Je ne suis pas aussi coupable qu'on le dit ».

Bourganeuf : en 10 ans, 2 quincaillers n'ont pas survécu.



Sources :

Diverses interviews de Bourganiauds, le journal « le chercheur », l'article du Monde prêté par M.F. GRÉMINGER.

La fabuleuse collection d'articles de presse de Josette GASNIER que je remercie chaleureusement.

ATELIER MANGA



La deuxième session de l'atelier Manga s'est déroulée fin janvier. Deux groupes étaient présents : l'un venait de Grand-bourg, l'autre du collège Jean Picart Le Doux. Les jeunes ont apprécié continuer leur apprentissage du Manga. Plusieurs d'entre eux avaient d'ailleurs apporté leurs propres crayons pour dessiner selon leur goût. Thomas BOUVERET, l'intervenant, s'est adapté aux différents groupes, ce qui a permis à chacun d'avancer à son rythme.



Vacances d'été : le programme "jeunesse et famille" est à retirer à AGORA
Plus d'informations au 05 55 64 24 33

AVENIR CYCLISTE DE BOURGANEUF

L'Avenir Cycliste de Bourganeuf organisera **une course de VTT challenge de la Creuse le dimanche 12 mai 2024 à la Chassagne**. Toutes les catégories d'âge et de niveau seront les bienvenues ainsi que les VTT électrique. Licence obligatoire ou a minima un certificat médical.

Le samedi 22 juin 2024 : kid bike pour les enfants de 3 à 12 ans. Cette manifestation est mise en place pour permettre la découverte de la pratique du VTT et est ouverte à tous.

Pratique récurrente de la sortie vélo du samedi après-midi au départ de la Chassagne : rendez-vous à 13h45 pour un retour à 16h30. Cette sortie a lieu tous les samedis après-midi tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir faire un petit tour de vélo avec les membres du club.



INSTANTS LIBRES



Atelier « Écritures et voix improvisées » au local Chez Nous, Bourganeuf. **Mercredi 3 avril - repas partagé après le marché de 11h30 à 14h**. Renseignements et inscriptions : contact@instantslibres.fr

Le FLAN (ex Festival Précaire) arrive, rendez-vous du 18 au 20 juillet dans toute la ville !

LES VOIX DU THAURION

La chorale de Bourganeuf présentera cette année plusieurs concerts :

- Samedi 8 juin à Bourganeuf dans la chapelle Notre Dame Du Puy à 19h
- Dimanche 16 juin à La Douze en Dordogne : ils seront accueillis par la chorale « OKChorale », reçue en juin dernier à Bénévent.
- Vendredi 21 juin à 20h en l'église de Vallière pour la Fête de la Musique
- Samedi 29 juin à Grand-Bourg à la Collégiale à 19h



COMITÉ DE JUMELAGE BOURGANEUF-ZIRNDORF

- Une quinzaine de nos amis allemands prévoit une semaine de randonnées du 18 au 25 mai prochain dans les environs de Bourganeuf. Nos membres se feront une joie de leur préparer de nouvelles découvertes.
- En juillet, de jeunes étudiants bourganiauds iront travailler pour la ville de Zirndorf ; cet échange dure depuis la création du Jumelage.
- Depuis 35 ans, beaucoup de liens d'amitié se sont créés entre les deux villes, nous restons ouverts à la venue de toute personne intéressée par ce genre d'échange.

TENNIS CLUB

LES COMPETITIONS JEUNES & ADULTES DU CLUB					
Compétitions 14 ans et moins	TMC Orange	TMC Vert	TMC 11/12	TMC 13/14	
	19/06/2024	19/06/2024	26/06/2024	26/06/2024	
Compétitions 15 ans et plus	TMC 15/18 NC - 30/3	Tournoi interne Adultes	TMC Dames 4ème série	TMC Messieurs 30/2 - 15/4	Tournoi Open Adultes
	21/06 au 23/06	01/08 au 15/08	21/06 au 23/06	28/06 au 30/06	01/08 au 15/08

ANIMATIONS	
Dimanche 9/06	« Emmène ton copain/ta copine »
Dimanche 16/06	Fête du club

LES STAGES DU CLUB	
Pâques	22 au 26 avril
Été	1er au 5 juillet

RESSOURCERIE

La ressourcerie Demain en mains (ASFEL) proposait un atelier de sensibilisation à la biodiversité à la bibliothèque municipale de Bourgneuf le 21 février dernier. Lecture, animation, jeux et goûter ont ponctué ce temps d'animation qui a été très apprécié des enfants présents.



ASFEL
Acteurs de votre réussite

ÉCOLE MARIE CURIE : CHORALE

Les 4 classes de l'école réalisent un projet Chorale à partir du conte musical Les Oiseaux. Ce projet est mené en partenariat avec Frédéric BROUILLET, professeur d'éducation musicale au collège Jean Picart Le Doux. Les Oiseaux est un conte musical pour enfants composé par Morgan Jourdain. Alternant mélodies et textes parlés, il raconte l'histoire d'un jeune garçon timide, passionné par les oiseaux. Mais un matin, il n'entend plus aucun de leurs chants à sa fenêtre...



COLLÈGE ET SEGPA JEAN PICART LE DOUX

Le collège et la Segpa Jean Picart Le Doux de Bourgneuf accueillent environ 300 élèves de la 6ème à la 3ème auxquels sont proposés un internat ouvert aux filles (18 places) et aux garçons (18 places), un choix de langues vivantes (anglais, allemand (bilangue dès la 6ème) et espagnol (à partir de la 5ème)), l'option facultative LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité : latin) à partir de la 5ème, les ateliers Habitat et Hygiène - Alimentation - Service à partir de la 4ème Segpa. Par ailleurs, le collège propose quelques nouveautés pour la rentrée scolaire 2024 : une Classe à Horaires Aménagés Radio (CHAR) pour les élèves de 6ème, une section sportive escalade (de la 5ème à la 3ème), des ateliers artistiques et culturels en fin d'après-midi après les cours ainsi que les mercredis après-midi, ou encore de nombreuses sorties scolaires ou voyages sont organisés. Par exemple, cette année : un séjour en Grèce, un sur l'île d'Oléron, un en Loire-Atlantique, un dans le Puy-de-Dôme...



La direction du collège se tient à la disposition du public pour toute information par téléphone au 05 55 64 29 30 ou par mail à l'adresse ce.0230507b@ac-limoges.fr

PÉRISCOLAIRE ET PAUSE MÉRIDIANNE

Le temps périscolaire du matin est un moment de douceur pour l'accueil des enfants. Les animateurs proposent aux enfants des petits jeux calmes avant qu'ils ne rejoignent les différentes écoles. Les moments de transitions entre l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et l'école permettent un réel échange enfants/animateurs. Quant au périscolaire du soir, il est plus animé avec la gestion du goûter puis les différentes activités proposées tel que ping-pong, basket, bricolage, jardinage... Les activités évoluent avec les saisons, mais aussi selon le souhait des enfants. Cette même équipe d'animateurs est présente sur la pause méridienne de Marie Curie. Elle gère le moment du repas puis propose des activités sportives ou créatives aux enfants. Les enfants ont aussi le loisir de jouer librement avec du matériel mis à disposition par la commune. Nous rappelons régulièrement les règles sur ce temps, qui sont également affichées au sein de l'école.

Vie pratique

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le **9 juin 2024**. La date limite pour les inscriptions sur les listes électorales est le 1er mai pour les demandes en ligne et le 3 mai pour les demandes auprès de la mairie. Nous rappelons également que les personnes inscrites ayant déménagé doivent impérativement actualiser leur adresse à la mairie avant le 3 mai 2024.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

À compter du 2ème semestre 2024 les horaires d'ouverture du bureau de Poste seront du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi 9h-12h.



LA POSTE

RECENSEMENT 2024

Les agents recenseurs ont atteint un pourcentage de recensement de 99% de la population, soit seulement une vingtaine de logements non recensés sur la commune. Félicitations à l'équipe d'agents pour la qualité de leur action. Les résultats : 1558 logements repérés , 1083 occupés, 14 logements occasionnels, 134 résidences secondaires, 308 logements vacants et 19 non recensés; 2113 personnes recensées sur la commune. Les chiffres ne prennent pas en compte les EHPAD, le collège et le lycée. Merci à la population pour sa mobilisation sur cette campagne de recensement.



CHATS ERRANTS

Nous vous rappelons que les propriétaires de chats ont l'obligation légale de les faire identifier à partir de l'âge de 7 mois. La municipalité fait régulièrement stériliser des chats errants qui sont alors pucés au nom de "30 millions d'Amis". Dès lors, l'association devient pleinement propriétaire de l'animal et aucun soin vétérinaire ne peut plus être réalisé sans son accord. Merci de faire le nécessaire. Chaque année, la stérilisation et l'identification mobilise un budget de 3000 à 4000€.



MAISONS FLEURIES

Le concours des Maisons Fleuries est relancé ! Le printemps est arrivé et chacun commence à embellir son jardin... Soyez acteurs de l'embellissement de la commune et ambassadeurs de votre environnement, en valorisant vos demeures, villages, fermes et jardins avec des plantations fleuries et arborées. L'an passé 22 participants ont été récompensés. Nous espérons que ce concours saura intéresser un plus grand nombre de jardiniers cette année ! Concours gratuit et ouvert à tous. Règlement et bulletin d'inscription disponibles en mairie, sur www.bourganeuf.fr et chez vos commerçants (ou bulletin d'inscription ci-contre).

Agenda

AVRIL

Du 1er mars au 30 avril aux horaires d'ouverture de la mairie : exposition "Promenons-nous dans les bois". Entrée libre et gratuite. Salle Marcel DEPREZ.

Les 18 et 25 avril 2024 de 14h à 17h à la bibliothèque municipale : ateliers reliure et écriture « les p'tits mots de ... » animés par l'association Infusion. Âge : de 6 à 10 ans. Inscription à la bibliothèque municipale, par téléphone au 05 55 64 07 61 ou par mail à l'adresse bibliotheque@bourganeuf.fr

MAI

Du 2 au 24 mai 2024 aux horaires d'ouverture de la mairie : exposition de photographies Michel BRICCHI. Entrée libre et gratuite. Salle Marcel DEPREZ.

Vendredi 24 mai 2024 à 18h30 au Pôle des Énergies : conférence "le dernier joyau des Romanov" avec Madame DOLLIN DU FRESNEL

Mercredi 29 mai 2024 à 11h à la bibliothèque : **Coquelicontes**. Spectacle "Contes de Provence" avec Philippe IMBERT . Gratuit. Tout public. Renseignements et réservations au 05 55 64 09 85 ou par mail à l'adresse biblotheque@bourganeuf.fr

JUIN

09 juin 2024 : élections européennes

Agenda Salle Culturelle Confluences à Bourganeuf

VOS RENDEZ-VOUS

À LA SALLE CULTURELLE CONFLUENCES

Spectacles dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest. Information et réservation auprès de l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest de Bourganeuf au 05 55 64 12 20. Rendez-vous sur la page Facebook et le site internet de l'intercommunalité pour découvrir tous les spectacles près de chez vous.

22 et 23 juin : gala de danse : travail de l'atelier de danse moderne jazz mené à l'année à AGORA. Danseurs de 4 à 14 ans. Salle Confluences. Réservation obligatoire et ouverte à partir du 3 juin 2024 (nombre de places limité).

lycée professionnel
Delphine Gay

RUE JOLIOT CURIE 23400 BOURGANEUF - 05.55.54.01.00

**VENEZ DÉCOUVRIR NOS SERVICES CLIENTS :
RESTAURANT, INSTITUT ET SALON DE COIFFURE PÉDAGOGIQUES**

 **RESTAURANT "LE VERGER"**
(OUVERT TOUTE LA SEMAINE, SUR RÉSERVATION)

 **SALON DE COIFFURE "FUTUR COIFF"**
(OUVERT LE MERCREDI, SUR RÉSERVATION)

 **INSTITUT DE BEAUTÉ**
(SUR RÉSERVATION)

RÉSERVATIONS AU 05.55.54.01.00 



**SOUTENEZ LE PÔLE
DES ÉNERGIES
& Devenez
Mécène !**

Bénéficiez
d'une réduction d'impôt
et de contreparties
exclusives !

**VOUS SOUTENEZ
les Énergies Renouvelables,
VOUS SOUTENEZ
les Projets Innovants !**

DEVENEZ MÉCÈNE !

En devenant mécène, vous soutenez des projets innovants de votre territoire, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% du montant du don pour les particuliers et 60% pour les entreprises, ainsi que de contreparties exclusives.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, vous avez la possibilité d'accompagner le Pôle des Énergies de Bourgneuf dans ses différents projets.

Renovation de la centrale hydroélectrique



Partager la production électrique

Aménagement d'un sentier vert le long du bief du Verger



Encourager la transition énergétique

Restauration de la collection de livres anciens



Sensibiliser, informer, partager les idées

Installations extérieures muséales et d'agrément



Valoriser le patrimoine



COMMENT DEVENIR MÉCÈNE ET FAIRE UNE CONTRIBUTION ?

Contact : chargée de mission : Lucie de ROYER-DUPRÉ :
contact@poledesenergies.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION MAISON FLEURIES (à retourner avant le 16 juin 2024)

Nous vous remercions d'inscrire un maximum d'informations afin de limiter les délais de traitement de vos dossiers

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Numéro de téléphone : Courriel (si existant) :

Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue

Catégorie 2 : Balcons ou terrasses

Catégorie 3 : Fenêtres ou murs

Catégorie 4 : Hôtels, restaurants, cafés, commerces et autres prestataires (fleurissement des façades et des abords visibles de la rue).

Catégorie 5 : Villages, hameaux fleuris (Petit patrimoine, petite place, abords,...), rues, quartiers

J'ai lu et j'accepte le règlement dans sa totalité Date et signature :

